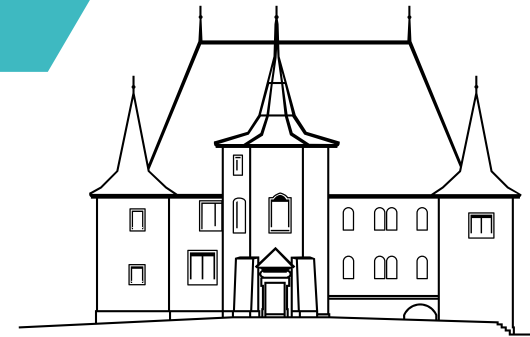




commune de
SAINT-AUBIN



2021 - 2026
PROGRAMME
LÉGISLATURE

Mot du conseil communal

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

C'est avec un enthousiasme certain que nous vous partageons notre programme pour la législature 2021-2026.

Ce document a été élaboré au mois de septembre 2021 lorsque nous nous sommes réunis pour fixer nos axes de travaux. Il a pour objectif de vous informer sur notre stratégie globale et nos priorités.

Au cours des 15 dernières années, Saint-Aubin s'est beaucoup développé. En effet, nous avons observé une croissance importante de la population et des nouvelles constructions. Au cours de cette période, la commune a joué un rôle de facilitateur par la mise en place de l'infrastructure et aussi par la mise à disposition de terrains industriels permettant à des entreprises de s'installer sur notre territoire.

Le projet AgriCo, initié par le canton, demeure un défi important pour notre législature. Saint-Aubin se doit de mettre en place les conditions cadres optimales afin que ce projet devienne un succès pour notre commune et la région, mais aussi pour que chaque citoyen puisse s'y identifier. Il est de notre responsabilité d'accompagner au mieux ce développement en préservant l'identité villageoise.

Comme vous allez le découvrir, nous portons une importance particulière à la communication et à l'échange avec la population. Nous avons la ferme volonté d'être transparents et à créer des synergies entre les habitants.

Nous sommes également très attentifs à l'idée de préserver l'identité de nos villages de Saint Aubin et de Les Friques tout en les préparant à relever les défis à venir. Il nous tient à cœur de laisser aux prochaines générations une commune exemplaire au niveau de l'environnement, de l'infrastructure et des finances. L'équilibre à trouver est exigeant, mais nous allons tout mettre en œuvre afin d'agir dans ce sens.

Cela fait désormais bientôt une année que nous œuvrons avec passion. Plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation et planifiés. Nous nous réjouissons de façonner avec vous l'avenir de Saint-Aubin.

Nous vous souhaitons tout le meilleur et nous nous réjouissons de vous rencontrer afin de vous informer de l'avancement de notre programme de législature.

Votre conseil communal

Charte conseil communal Saint-Aubin

Respect :
être bienveillant à l'égard
de soi-même et des autres

- > Nous travaillons dans un esprit agréable, positif en faisant preuve d'intégrité, d'écoute et de bienveillance
- > Nous collaborons en tenant compte des valeurs et des idées de chacun.e dans un esprit de collégialité et en conformité avec le cadre légale
- > Nous veillons à ce que chacun.e trouve un équilibre (commune/famille/travail) dans le cadre de sa fonction

Transparence :
veiller à la qualité et à
la clarté de l'information

- > Nous agissons en impliquant les parties prenantes dans l'élaboration des projets
- > Nous soignons la communication interne (conseil communal et services communaux) et externe (associations, services, citoyens)
- > Nous transmettons et diffusons les informations de manière adéquate et limpide

Responsabilité :
être conscients de
l'impact des décisions

- > Nous nous fixons des objectifs réalistes et atteignables et nous sommes capables de les adapter à la situation
- > Nous cherchons à atteindre nos objectifs fixés dans le respect de l'environnement et des générations actuelles et futures
- > Nous nous efforçons de répondre aux attentes du citoyen dans le respect de l'intérêt collectif

Engagement :
travailler avec enthousiasme,
compétences et disponibilité

- > Nous respectons nos engagements en veillant à nous adapter à la situation
- > Nous soignons la collaboration avec nos partenaires
- > Nous entretenons un climat de confiance avec notre population



Développement - mobilité

Développer les activités commerciales et économiques du village

- > Créer des zones d'activités de qualité dans le quartier des Vernettes
- > Développer des activités de services dans le quartier de la Fava
- > Veiller au développement harmonieux d'AgriCo

Réaliser un concept de mobilité allant dans le sens du développement durable

- > Mettre en place le concept 30 km/h dans nos villages
- > Initier un concept de mobilité douce (vélos, piétons)
- > Constituer une commission de l'énergie élargie



Cohésion sociale

Favoriser l'intégration des nouveaux habitants

- > Créer une politique d'intégration. Dynamiser les activités entre les différents acteurs sociaux, sportifs et culturels
- > Constituer une commission d'animation
- > Soutenir les différentes sociétés
- > Développer les lieux d'échanges et de partage

Communication active

- > Tenir à jour et développer le site internet
- > Communiquer efficacement avec la population notamment via les réseaux sociaux
- > Organiser des séances d'informations
- > Être à l'écoute des questions et des remarques de la population



Gestion

Ancrer le développement durable dans la politique de la commune

- > Évaluer chaque projet selon les critères du développement durable

Échanges actifs avec la population

- > Favoriser une communication transparente
- > Échanger régulièrement et activement avec la population et les acteurs importants de la commune

Mise en place des outils de gestion pour l'efficacité de l'administration, de l'édilité et du conseil communal

- > Revoir la structure organisationnelle ainsi que la gestion dans le but d'augmenter l'efficacité et le service à la population
- > Renforcer la collaboration au sein de l'administration et de l'édilité avec le conseil communal en améliorant les processus et les outils de gestion
- > Développer la digitalisation et la gestion électronique des documents



Aménagement

Aménagement

- > Finaliser la révision du plan d'aménagement local (PAL) et veiller au maintien du respect des objectifs demandés pour les plans d'aménagement de détail (PAD)
- > Participer activement à la réalisation du projet AgriCo en veillant aux intérêts de Saint-Aubin



Eau potable (EP) - eaux usées (EU)



Consolider les infrastructures existantes et les adapter aux nouvelles exigences

- > Finaliser le PGEE (Plan Général de l'Evacuation des Eaux) de notre commune afin d'avoir une vision claire des réalisations et des aménagements à apporter à notre réseau d'évacuation des eaux usées
- > Mettre à jour le règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux
- > Mettre à jour le règlement communal relatif à la distribution d'eau potable
- > Réaliser et aménager les infrastructures communales nécessaires avec notamment la Route de la Tsérard afin de développer le centre du village
- > Réaliser et aménager les infrastructures pour le site AgriCo
- > Concrétiser le projet de revitalisation de la Petite Glâne sur le tronçon situé sur la commune de Saint-Aubin



Finances

Poursuivre une politique respectant l'équilibre budgétaire

- > Contrôler le respect du budget
- > Garantir le principe du pollueur payeur
- > Implémenter un système de contrôle interne performant

Réaliser les investissements nécessaires en respectant la capacité financière de la commune

- > Assurer le respect de la réglementation sur les investissements
- > Prioriser les investissements en tenant compte des besoins et des opportunités

Transparence et communication active sur l'évolution des finances communales

- > Informer les assemblées communales sur les investissements
- > Utiliser les indicateurs de performances à des fins d'information et de gestion



Infrastructures communales

Planification du patrimoine communal pour les besoins futurs

- > Réaliser une étude d'aménagement pour le centre du village de Saint-Aubin
- > Étudier les besoins futurs en matière de bâtiments scolaires
- > Entretien et valoriser le patrimoine immobilier

Mettre à disposition de la population des infrastructures adaptées à ses besoins

- > Développer et améliorer les infrastructures pour les adapter aux besoins et à la croissance démographique de nos villages



Santé - social

Pérenniser et développer les structures d'accueil

- > Assurer le développement des structures d'accueil extra-familiales déjà existantes par une organisation et un financement pérenne
- > Analyser la faisabilité d'ouvrir et de développer une crèche

Élaborer un concept intergénérationnel

- > Veiller à ce que les principes du concept «Senior+» soient pris en compte
- > Promouvoir la création d'espaces et d'activités intergénérationnelles